



CLIMAT RESSOURCES ARCHITECTURE

<http://esquisseverte.areneidf.org>

CONCOURS DE L'ESQUISSE VERTE 2010

La 5^e édition du concours de l'Esquisse Verte

Créé en 2000 par l'ARENE et l'ADEME, dans le cadre de leur mission d'aide à la mise en œuvre des pratiques du développement durable, le **concours de l'Esquisse Verte contribue à l'intégration en Île-de-France de la qualité environnementale dans la formation des architectes.**

Sous l'égide de l'ARENE et de l'ADEME, le jury, présidé cette année par Emmanuel Rey, a remis : le premier prix à Eugénia Frias-Moreno ; le deuxième prix à Emeline Le Put en équipe avec Astrid Bellanger ; le troisième prix à Paul Cournet et une mention spéciale à Chloë Raillard.

Les candidats, étudiants en troisième année et plus dans une des 7 écoles d'architecture franciliennes, ont réfléchi autour de la question de l'architecture et du développement durable. **Pour cette cinquième édition, le thème du concours était : climat, ressources et architecture.** Les candidats ont disposé de plusieurs mois pour s'approprier le sujet et enrichir leur réflexion grâce aux trois conférences proposées par les organisateurs du concours. Elles **ont rassemblé une dizaine d'architectes européens venus présenter leurs réalisations intégrant les préoccupations du développement durable.** Ces rencontres ont été l'occasion de créer un dialogue entre décideurs, collectivités, maître d'ouvrage et acteurs de la construction et de l'aménagement durable et ont permis aux étudiants d'élargir leur réflexion.

La majorité des 32 projets remis s'inscrit dans une logique de réhabilitation à travers laquelle les candidats ont montré leur volonté de s'ancrer dans des situations très concrètes. Certains aspects du thème ont davantage été traités notamment la gestion de l'eau, les modes de vie durables, le recyclage, la recherche de l'autonomie énergétique ou la dépollution des sols et des eaux.

La 5^e édition de l'Esquisse Verte

Le jury du concours de l'Esquisse Verte

Présidé par Emmanuel Rey, architecte associé du bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA à Berne, Neuchâtel et Zurich, et professeur à la Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, le jury de la cinquième édition du concours de l'Esquisse Verte était composé de personnalités et d'architectes spécialisés dans le domaine du développement durable :

- Nicolas Favet, Nicolas Favet Architectes.
- Sébastien Moreno Vacca, architecte A2M.
- Pascal Reysset, aménageur, expertise urbaine.
- Thomas Scheck, ingénieur-architecte, Profile.
- Eric Stroobandt, architecte, membre du Groupement EOS Architecture Environnementale.
- Mohamed Amjahdi, ADEME Île-de-France.
- Madeleine Noeuvéglise, ARENE Île-de-France.

Sous l'égide de l'ARENE et de l'ADEME, le jury a procédé vendredi 8 octobre 2010 à l'analyse des 32 projets rendus et en a désigné trois lauréats.

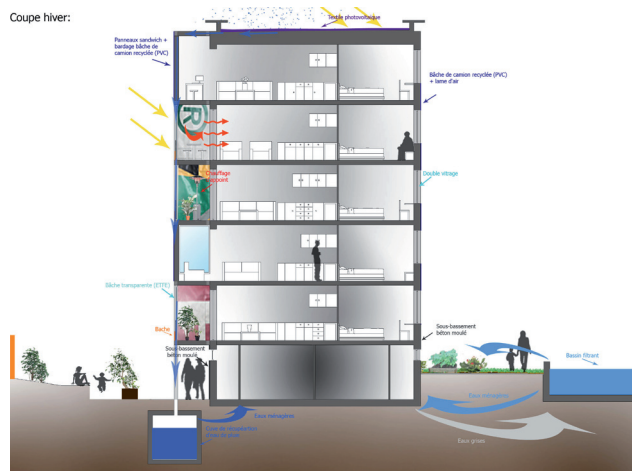


Habiter les cultures © Eugénia Frias-Moreno - 1^{er} prix

L'avis du jury sur les projets rendus dans le cadre du concours de l'Esquisse Verte

« Dans le cadre du sujet du concours « Climat-ressources, architecture », les projets rendus représentent **des thématiques diversifiées et des approches se situant à des échelles très contrastées**.

Certains candidats ont choisi **des sites et contextes complexes**, à l'instar de la refondation du quartier Lower 9th à la Nouvelle-Orléans, tandis que d'autres ont traité de façon approfondie l'ensemble des thématiques de durabilité d'un bâtiment, à l'instar de l'étude détaillée d'une rénovation passive en climat froid.



Cas Parka © Emeline Le Put et Astrid Bellanger - 2^e prix

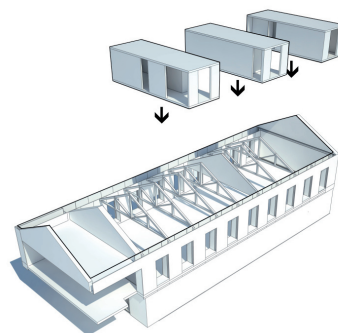
En Île-de-France les candidats ont inscrit leurs projets sur les sites des **nouveaux quartiers urbains de la région**, des opérations d'aménagement parisiennes, des opérations de renouvellement urbain, des secteurs d'aménagement stratégiques d'Île-de-France. En province, ce sont **des sites stratégiques pour les villes** qui ont été choisis par les étudiants, à savoir des sites à réhabiliter, situés près des gares ou ailleurs dans la ville.

Certains traitent le projet à l'échelle du territoire, d'autres à l'échelle du quartier, de l'îlot ou du bâtiment, notamment dans le cas de réhabilitation de patrimoine bâti, de barres HLM ou de cités. Le palmarès de cette édition reflète cette diversité des approches en termes d'échelle d'intervention.

La majorité des projets s'inscrit dans **une logique de régénération urbaine ou de réhabilitation du bâti**. Ils représentent en ce sens des situations très concrètes et des défis d'actualité pour les architectes. En effet, au-delà de la réhabilitation de patrimoines bâtis, il s'agit de la réhabilitation de cités, mais aussi des friches industrielles, infrastructurelles ou ferroviaires.

Certains thèmes ont pris une place inattendue comme l'eau, la production locale d'énergie vers une autonomie, la dépollution des sols. Mais surtout, le jury constate que **les questions d'espaces partagés et celles de la production locale maraîchère sont introduites dans beaucoup de projets**.

Les candidats ont, en l'état de leurs connaissances, intégré les enjeux liés aux sites concernés. Cependant, les outils utilisés pour l'analyse et l'aide à la conception demeurent peu nombreux. (...). »



Restauration en maison passive © Paul Cournet - 3^e prix

1^{er} prix :**Eugenia Frias-Moreno,**

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais.

Un triangle Agri-Urbain : agriculture urbaine et reprogrammation territoriale.

Triangle de Gonesse – Val d'Oise – Gonesse



Perspective 1 © Eugénia Frias-Moreno

Le projet :

Des bandes agricoles et des bandes bâties alternent.

Trois locomotives programmatiques dynamisent chacune des bandes bâties (une gare, une halle avec un marché, un centre culturel-communautaire). Chacune d'entre elles enclenche une première phase de réalisation de bureaux, logements et exploitations de vergers. Un nouveau cadre de vie et surtout une nouvelle forme d'aménagement du territoire est proposée dans lequel un projet agricole économiquement rentable et un projet citoyen (acteurs de la ville) construisent ensemble un nouveau paysage physique, économique et social.

L'avis du jury :

« Ce projet territorial propose une démarche cohérente et équilibrée avec une bonne intégration de l'ensemble des problématiques. Il répond aux objectifs de mixité fonctionnelle, densité construite et qualité de vie. Le mode de densité fait la place à la perméabilisation, à l'économie domestique. Enfin, ce projet intègre une temporalité en proposant une stratégie de développement sur le long terme.

Il s'agit donc d'un projet porteur avec des ouvertures alternatives crédibles et réalisables qui prennent bien en compte l'approche économique locale.

Cette proposition est à la fois originale et bien maîtrisée mais le niveau de la réponse aurait mérité un développement dans le construit jusqu'à la typologie et l'architecture. »



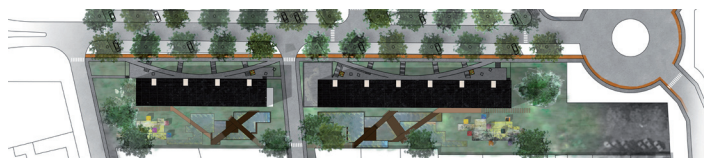
Phasage © Eugénia Frias-Moreno

2^e prix**Emeline Le Put en équipe avec Astrid Bellanger,**

Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles.

CAS / PARKA : réhabilitation de deux barres HLM.

Île-de-France - Yvelines - Trappes.



Cas Parka © Emeline Le Put et Astrid Bellanger

Le projet :

Ce projet propose de réhabiliter deux barres de logements sociaux par l'utilisation de bâches de camion recyclées, tout en prenant en compte les questions liées à l'écologie. Le concept du projet est de venir envelopper, habiller le bâtiment d'une seconde peau souple protectrice, changeante, évolutive en fonction de l'orientation et des saisons. Cette seconde peau vit en interaction avec les éléments qui l'entourent pour réduire les consommations d'énergie et favoriser leur production. « Habiller pour réhabiliter » devient alors un principe architectural innovant à la fois simple, économique, écologique et facilement déclinable.



Cas Parka © Emeline Le Put et Astrid Bellanger

L'avis du jury :

« L'étudiante aborde une question d'une grande complexité et d'actualité dont les enjeux sociaux, environnementaux et économiques sont à l'échelle francilienne. La réponse dans les grands principes est appropriée. La proposition reprend les principes bioclimatiques. C'est le seul projet qui a utilisé pour l'analyse climatique des outils d'aide à la conception.

Le niveau de performances BBC devrait être plus ambitieux pour ce type de bâtiment. La réhabilitation proposée vise une amélioration qualitative des modes de vie, de la qualité environnementale et de l'expression du bâtiment. L'enveloppe composée de bâches a une dimension poétique et alternative intéressante dont la généralisation n'échappe pas à quelques interrogations. »

3^e prix

Paul Cournet,

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette.

Linesoya Passivhus : restauration en maison passive.

Norvège - Nord-Trøndelag - Linesoya.

Le projet :

Réhabilitation et extension d'une ancienne école en un bâtiment à usages multiples incluant une partie privée résidentielle ainsi qu'une partie publique : centre éducatif lié à l'environnement, restaurant, chambre d'hôtes et programme sportif. Situé sur une île, l'édifice subit un macro climat froid extrême et un micro climat venteux particulier.

Ce programme complexe confronté à un climat et à une situation géographique spécifiques donne lieu à un projet à fort potentiel en termes d'architecture « soutenable », de gestion des énergies et des matériaux.



L'avis du jury :

« Un projet d'une grande rigueur pour son approche des enjeux architecturaux, environnementaux et techniques.

L'étudiant s'est donné les moyens d'étudier son projet de rénovation en intégrant les différentes dimensions de la durabilité.

Il a réussi à les intégrer dans le projet au-delà d'une addition par problématiques. Il en résulte une proposition convaincante pour la rénovation et l'extension d'un édifice existant.

L'échelle d'intervention et la problématique abordée ne couvrent cependant pas tous les champs du sujet climat et ressources.

La qualité architecturale et les compétences de l'étudiant auraient pu être mises à profit pour une articulation avec les autres enjeux, comme la mobilité, le social, le paysage. »



Restauration en maison passive © Paul Cournet

Mention spéciale

Chloë Raillard,

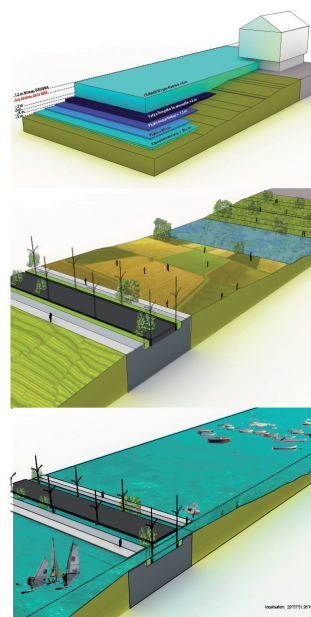
Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais.

Deal with New Orleans : ré-urbanisation de Lower 9th Ward.

États-Unis - Louisiane - Nouvelle-Orléans - Quartier d'habitation de 600 ha détruit par l'ouragan Katrina en 2005.

Le projet :

Il s'agit d'imaginer une nouvelle forme d'urbanité et de perméabilité : assumer et montrer le risque. Tout comme aux Pays-Bas, l'enjeu est de donner de l'espace à l'eau - l'espace qu'elle convoite - et de rendre à l'élément aquatique l'espace qu'il est amené à réoccuper. La réponse doit se situer dans l'adaptation à l'eau et non plus dans la protection absolue qui s'est révélée incertaine. En vue d'une anticipation, la mutation du site choisi opte pour la résilience. Cela par la définition de nouvelles zones submergées et par la ré-urbanisation du quartier grâce à des systèmes urbains et architecturaux réversibles.



Deal with New Orleans © Chloë Raillard

L'avis du jury :

« L'étudiante se confronte à une problématique sociale, écologique, de grande complexité à l'échelle locale du quartier. Sa démarche, structurée et rigoureuse, souligne la maturité du processus de réflexion qui conduit à une proposition originale. Toutes les qualités repérables dans le travail présenté n'ont pas été jusqu'au développement de la proposition sur le bâti. »



Deal with New Orleans © Chloë Raillard